

Rédition des Aventures de Bamboula : une nécessité, vraiment ?

Avec Marcel Turlin, alias Mat, les éditions Rouff commencèrent, à compter de 1952 et jusqu'en 1960, la publication de plusieurs séries d'albums. On comptait ainsi sur les merveilleuses aventures de Bouclette, celles de Viviane et enfin de Bamboula. Ce facétieux personnage aux pommettes rondes, au nez épaté et aux grosses lèvres rouges méritait-il de survivre à son auteur ? Manifestement oui.

Les éditions de Varly, spécialisées dans la réédition d'anciens albums entrés pour certains dans le domaine public, proposent en effet de redécouvrir Les aventures de Bamboula, rééditées. On trouve au sein de leur catalogue des choses comme "Bibi Fricotin", "Nick Carter" ou encore "La Bande des pieds Nickelés" d'après Forton. Alors que le procès contre Tintin au Congo n'a pas commencé de finir, les albums de Bamboula, le personnage de Mat, retrouvent le chemin des librairies.

"L'auteur Marcel Turlin, dit "Mat" (1895-1982), était un homme de cœur. Il aimait faire rire les enfants et il détestait l'injustice. Il souhaitait la fraternité entre les hommes", explique Georges Fernandes en guise de présentation de l'album. Mais également de rappeler que "Bamboula" est une insulte en France : "Personne ne devrait dire le contraire. Il y eut de nombreuses utilisations, la dernière en date est pour désigner avec une forte connotation raciste, les Africains."

Le personnage va débarquer en France, quittant son Afrique noire natale, pour se retrouver dans une famille bien blanche, "sans préjugés. Il va devoir apprendre et comprendre ce monde qu'il ne connaît pas", poursuit l'éditeur, pour qui Bamboula "est le petit garçon que tous les parents rêvent d'avoir".

D'après l'éditeur, la série n'avait pas connu un grand succès à sa sortie, parce qu'il "n'était pas logique de dire du bien des hommes de couleur". Dans l'album, si Bamboula commet des erreurs par méconnaissance de ce pays et de cette société qu'il ne connaît pas, "il est courageux et honnête, un modèle pour les enfants", indique-t-il.

Mat, également créateur d'*Oscar le canard* et *Charlot*, pratiquait volontiers l'humour et le loufoque - rappelons qu'en 1980, le festival de la BD d'Angoulême consacra une rétrospective à son œuvre. Depuis l'an passé, les éditions de Varly ont repris la réédition intégrale de l'œuvre de Mat : " Nous allons rééditer l'ensemble de ses œuvres, soit une centaine d'albums", nous confie l'éditeur.

Si Mat a "comme tant d'autres, pendant l'Occupation, dû nourrir sa famille : il a fait des dessins pour enfants pour la presse collaborationniste, comme Hergé, Jijé et d'autres, mais Mat, lui, n'a jamais dîné avec des représentants nazis", souligne l'éditeur, qui affirme toutefois "l'humanisme" de l'auteur.

Et d'assurer que le contenu de l'album " est le contraire de la connotation raciste ", d'autant plus que "l'auteur a toujours mis en valeur la fraternité et pointé du doigt l'idéologie des extrémismes". De quoi justifier la réédition de la série, selon l'éditeur, qui "n'est pas raciste. Personne ne devrait dire le contraire".

La création du personnage en 1951, selon l'éditeur, était un moyen pour l'auteur "de mettre en avant la bêtise humaine de la société moderne. Bamboula rencontre toutes sortes de personnages, des adultes, des Blancs, qui vont être voleurs, fainéants, menteurs... "

L'humour employé dans le livre tourne constamment en dérision Bamboula, sorte de Candide post-Seconde Guerre mondiale, allant jusqu'à, bien entendu, utiliser le langage de "petit nègre" pour le faire parler. C'est également en se logeant dans la soute d'un avion, clandestinement, qu'il va partir d'Afrique pour atterrir en Europe.

.../...

.../...

Le recueil, qui contient quatre histoires des *Aventures de Bamboula*, sera publié en février prochain. "Je pense que c'est le bon moment pour republier ces aventures, dans une société française toujours raciste", affirme l'éditeur, qui précise à nouveau que l'album est "à l'inverse du racisme". "Je pense qu'il est bon de replacer des mots dans un contexte historique pour savoir pourquoi ils sont interdits et ne doivent plus être utilisés", ajoute-t-il.

par Florent D.

(ActuaLitté - lundi 8 janvier 2017)

<https://www.actualitte.com>

La réédition des *Aventures de Bamboula* ne passe pas

Confrontées à une violente polémique et des accusations de racisme, les éditions De Varly ne vont vraisemblablement pas publier des planches mettant en scène le petit héros noir créé en 1951 par le dessinateur Mat.

En s'attelant à la réédition en France de *Bamboula*, George Fernandes, responsable des éditions De Varly, ne s'attendait pas à affronter un ouragan d'indignations. Derrière *Bamboula* se cache un personnage atypique de la BD franco-belge d'après-guerre, et qui a eu peu de succès en son temps. Bamboula, imaginé par l'illustrateur français Marcel Turlin, alias "Mat", est un petit garçon "venu d'un pays d'Afrique noire" qui débarque en France où il joue les Candide. Ce qui en fait l'un des très rares héros de couleur à avoir ses propres aventures mises en cases à l'époque. Il y a bien eu quelques précédents, comme Razibus Zouzou, l'ami noir de Bibi Fricotin, mais c'était un comparse, relégué au second plan.

L'éditeur évoque le contexte historique

L'éditeur, qui avoue aujourd'hui "ne plus dormir", tant les réactions au projet l'ont "bouleversé", savait que la réédition des œuvres de Mat, et donc également des aventures de Bamboula était un projet compliqué. Dans l'ouvrage qui doit théoriquement paraître le 1er février prochain et que nous avons pu consulter, il se fend d'une longue introduction pour se défendre.

Il reconnaît d'abord que le terme de "Bamboula" est une insulte. Mais il évoque les bonnes intentions de l'auteur : "Mat (1895-1982), était un homme de cœur. Il aimait faire rire les enfants et il détestait l'injustice. Il souhaitait la fraternité entre les hommes (...) l'auteur a toujours mis en valeur la fraternité et pointé du doigt l'idéologie des extrêmes."

De plus, pour Georges Fernandes, le petit garçon fait preuve de nombreuses qualités : honnêteté, courage, intelligence, qui en font un personnage positif, à une époque, comme il nous l'a expliqué "où la censure avait du mal à admettre un héros noir."

Enfin, l'ouvrage reste pour lui un document historique important qui témoigne des représentations de l'époque. "Si nous effaçons tout ce qui nous dérange dans le passé, nous n'aurons plus d'Histoire", explique-t-il.

Il s'étonne de la violence des attaques alors qu'en France, les pamphlets antisémites de Céline, "qui contiennent des appels au meurtres" vont être réédités par Gallimard, avec l'assentiment du Premier ministre Edouard Philippe.

.../...

.../...

La parution, en papier, annulée

Reste que, lue aujourd'hui, la bande dessinée peut choquer. D'abord le terme de "bamboula", rappelons-le, était déjà chargé de mépris à l'époque de la publication. Ensuite, le "négrillon" de l'histoire s'exprime dans un français très approximatif ("Toi y en a pouvoir m'y donner un pitit renseignement ?") qui le ridiculise.

Sa méconnaissance du monde "civilisé" est prétexte à des gags le mettant dans des situations grotesques... jusqu'à le faire coucher dans la niche d'un chien, plutôt que dans le lit étouffant que sa famille d'adoption lui propose.

Bien sûr, certains personnages blancs violents, égoïstes, sont aussi caricaturés. Mais à longueur de cases, c'est plutôt l'inadéquation de Bamboula au monde moderne qui crée l'effet comique et peut être jugée insupportable aujourd'hui.

Les réactions outrées au projet de réédition n'ont pas tardé, d'abord sur les réseaux sociaux, puis sur le site de nos confrères d'ActuaLitté. Plus récemment, l'animateur et militant Claudy Siar s'est violemment indigné sur Facebook : "Si cette maison d'édition ose aller au bout de son projet, je débarque dans leurs locaux et ça va chauffer !!"

L'éditeur, très affecté par la polémique, et qui ne "souhaite blesser personne", avait déjà pris la décision de ne pas publier un tome 2 regroupant le reste des aventures de Bamboula. Au vu des développements récents de l'affaire, et après avoir reçu des menaces de mort par téléphone le visant lui et sa famille, il réfléchit à annuler également la parution du premier tome. La bande-dessinée reste de toute façon disponible online sur le site de la Cité BD d'Angoulême.

(Jeune Afrique – mercredi 10 janvier 2017)

<http://www.jeuneafrique.com>

Jugée raciste, la BD *Bamboula* ne sera pas rééditée

Après l'annulation de la republication des pamphlets antisémites de Céline par Gallimard, le contenu controversé d'une oeuvre affecte une nouvelle maison d'édition. Les éditions de Varly ont renoncé à rééditer en février Les aventures de Bamboula, une bande dessinée des années 50.

En cause, l'utilisation du terme "Bamboula", et le contenu de la BD jugé raciste. Dans la bande dessinée publiée en 1951, Bamboula, un petit garçon noir arrive d'Afrique dans une famille française. Alors que Bamboula multiplie les gaffes et s'exprime dans un français approximatif, l'oeuvre est imprégnée de "l'idéologie colonialiste" note Le Figaro.

Des bandes dessinées qui "ridiculisent le noir"

L'annonce de la réédition, critiquée notamment dans un article d'Actualitté, avait provoqué de nombreuses réactions indignées dont celles de Claudy Siar, célèbre producteur d'origine guadeloupéenne. Dans un message publié sur Facebook, ce dernier dénonce des bandes dessinées qui "ridiculisent le noir" et une série qui "empile les préjugés et porte atteinte à la dignité humaine". Et de menacer clairement de faire appel à la justice. "La liberté d'expression ne leur sera d'aucun recours devant ma colère et les tribunaux", écrit-il.

D'autres personnalités, comme le député de la France Insoumise Alexis Corbière, se sont prononcées contre la réédition. "Non au commerce du racisme et textes antisémites", dénonce-t-il.

.../...

.../...

Une vague d'indignation qui a eu raison du projet de la maison d'édition. Dans un courrier envoyé à La 1ere, les éditions de Varly annoncent renoncer au projet. "Nous ne communiquerons plus sur le sujet. Nous comprenons que nous ayons touché involontairement des personnes dans leurs sensibilités", écrivent-elles, avant d'ajouter : "Nous rappelons que ce n'était pas une création mais le projet d'une réédition d'un album, qui est déjà disponible sur internet, dans les sites de ventes d'occasion, et aussi depuis plusieurs années sur le site de la cité de la BD d'Angoulême".

L'auteur, "un homme de coeur" qui "détestait l'injustice"

Dans *Jeune Afrique*, Georges Fernandes, responsable des éditions, confiait "ne plus dormir", et avoir été "bouleversé" par l'ampleur des réactions. "Si nous effaçons tout ce qui nous dérange dans le passé, nous n'aurons plus d'histoire", s'exclame-t-il cependant. Et dans une note de présentation de l'album sur Amazon, Fernandes défend l'auteur, Marcel Trulin: "un homme de coeur", qui "détestait l'injustice" et "souhaitait la fraternité entre les hommes".

Toujours selon Georges Fernandes, dans une introduction présente dans l'ouvrage et que *Jeune Afrique* a pu consulter, l'auteur a justement "toujours mis en valeur la fraternité et pointé du doigt l'idéologie des extrémismes".

(L'Express.fr – samedi 13 janvier 2018)

<https://www.lexpress.fr>

Vendre des glaces *Bamboula* : inacceptable, ça conforte les clichés coloniaux

"Bamboula, ça reste à peu près convenable".

Cette petite phrase d'un représentant d'un syndicat policier avait provoqué un véritable tollé en France en février dernier, et un rappel du pourquoi ce terme est une insulte raciste. D'autant qu'elle venait dans un débat sur l'agression du jeune Théo par des policiers racistes.

La Belgique va-t-elle connaître "son" affaire Bamboula ? Le MRAX, Mouvement contre le racisme et l'Antisémitisme, prend en tout cas très au sérieux le dossier d'un glacier nivellois qui propose ce parfum de glace à son menu. Et prépare même un dossier en vue d'une plainte en justice auprès du parquet de Nivelles.

Un particulier choqué par la carte du glacier

Tout part en fait d'un particulier, en promenade au parc de la Dodaine à Nivelles avec son fils de 8 ans, et qui s'arrête à la camionnette du glacier ambulante. Là, il est choqué de constater que parmi les "fantaisies", on retrouve entre le Scandinave et le Chinois, la "Bamboula". Il fait remarquer au glacier, via des messages privés sur Facebook, que "pour l'immense majorité des personnes et en particulier pour les personnes à la peau noire, ceci constitue une insulte raciste rappelant l'époque coloniale."

Sans réaction de sa part, il lui adresse un message, public cette fois, où il lui demande de "changer rapidement cette dénomination péjorative et discriminante", estimant que "retrouver une telle dénomination dans un lieu public destiné aux enfants en 2017 est particulièrement choquant".

Ayant reçu pour seule réponse que "c'est comme ça depuis 50 ans sans choquer personne à part vous", ce particulier va demander un avis au MRAX, et à Unia, le centre pour l'Égalité des Chances. Le MRAX va lui confirmer le sens péjoratif et raciste du terme

.../...

.../...

"Bamboula". S'il est vrai qu'à l'origine, le terme désigne un tambour, puis la danse qu'il accompagne, très vite on va mettre en avant son côté sauvage, et le mot renvoie alors à "une imagerie alliant sauvagerie, cannibalisme, sexualité" explique la linguiste Marie Treps.

Inacceptable pour le MRAX, qui introduit une médiation

Pour le Mouvement, il est donc "inacceptable qu'une glace porte une dénomination raciste et soit vendue dans un lieu public, à la vue et au su de tous. En période estivale, les parcs sont abondamment fréquentés par des enfants, il est, par conséquent, inadmissible de laisser ce terme se reprendre auprès d'un public vulnérable et retrouver une place dans le langage commun. Cette appellation raciste est contraire " aux valeurs proclamées et garanties par la Convention européenne des droits de l'Homme [...] ", et partant notre Constitution, " [...] à savoir la tolérance, la paix sociale et la non-discrimination ". Il est, donc, urgent que ce glacier opte pour un autre nom"

Le MRAX se saisit donc du dossier et tente une médiation, par l'intermédiaire de la juriste Nicha Mbuli: "Je me suis présentée et ai tenté de le sensibiliser au caractère injurieux de cette dénomination", explique-t-elle, "mais ce monsieur a campé sur ses positions, m'expliquant que les autres le faisaient aussi et me demandant si je n'avais que ça à faire. Il m'a expliqué que cela fait 50 ans qu'il propose cette glace, qu'avant, ça s'appelait tête de nègre, mais qu'il a changé parce que nègre, c'est raciste. Je lui ai fait remarquer que Bamboula aussi, c'était raciste, et il m'a demandé 'pourquoi tous les Africains sont chez nous alors et qu'on doit s'habituer à leurs coutumes' ".

La médiation tournant court, la juriste lui dit que s'il ne change pas, elle sera obligée d'aller en justice: "Et il m'a raccroché au nez, en me disant 'eh bien allez-y alors' ".

Une plainte pour injure à caractère raciste auprès du parquet

Nicha Mbuli est donc en train de préparer un dossier dans le but de déposer une plainte auprès du parquet: "Pas en invoquant la loi sur le racisme, car il faudrait prouver l'incitation à la haine, mais le droit commun". L'appellation Bamboula, selon elle, tombe en effet "sous le coup de l'article 448 du Code pénal dans la mesure où elle porte atteinte à l'honneur et à la considération des personnes appartenant au groupe ethnique visé communément par cette injure: "Bamboula" constitue une offense à ces personnes". De surcroît, cette injure, dans l'opinion publique, a une portée raciste. Ce qui constitue une circonstance aggravante en vertu du Code.

Même si le glacier n'avait pas conscience de cette connotation raciste du terme, celle-ci lui a été en effet signalée à plusieurs reprises. L'issue du procès ne serait toutefois pas garantie: "Il y a eu des jurisprudences où certains juges n'ont pas jugé que l'injure était raciste. C'est la force des clichés racistes, on n'en voit plus la gravité. Mais nous, notre mission, c'est aussi la sensibilisation : expliquer que ces termes ne sont pas appropriés, qu'ils renvoient à un passé colonial. Nous devons aussi éduquer à l'anti-racisme et sensibiliser la population, afin qu'elle aussi fasse pression auprès de la justice".

Un combat qui n'est plus à mener en France: en août 2007 à Epinal, un enseignant avait été condamné à un mois de prison avec sursis pour avoir lancé à un élève africain en retard "Ah, voilà Bamboula!".

Pourquoi le MRAX estime ce combat si important

Si le MRAX prend ce cas très au sérieux, c'est que selon John's Mbulula, coordinateur asile et immigration, "il y a en ce moment une banalisation des stéréotypes humiliants pour les personnes étrangères et africaines en particulier".

Et de citer l'exemple de cette activité "Welcome to the Jungle" mise en place par plusieurs boîtes de communication autour de la place St-Géry, avec un groupe de jeunes habillés en anciens colons, et un autre déguisé en "sauvage" "avec un collier de dents et des mouvements imitant le singe".

.../...

.../...

Une banalisation des stéréotypes qui a conduit John's à former un groupe de travail sur la colonisation "pour conscientiser sur les attitudes de dévalorisation, liées à une certaine histoire et un passé: en fait, c'est tellement banalisé et passé dans l'inconscient, qu'on ne se rend pas compte que beaucoup de ces images dévalorisantes pour les Africains sont des constructions de la propagande colonialiste, à une époque où il fallait à tout prix dévaloriser les populations locales, les faire passer pour des sauvages afin de justifier la politique mise en place".

Et qu'en réutilisant ces termes, même innocemment, on renforce finalement ces stéréotypes destinés à dénigrer et à rabaisser l'autre dans un but politique.

Des actions de sensibilisation sont ainsi organisées pour faire prendre conscience de ces constructions inconscientes.

Un changement de nom quand même envisagé par le glacier

Malgré sa réponse négative, le glacier a lancé un appel sur son compte Facebook, en signalant qu'il avait "le MRAX sur le dos", et en demandant à ses amis des suggestions pour changer l'appellation.

Si la sensibilisation n'a pas fonctionné, la peur du procès, elle, semble porter ses fruits...

par Xavier Lambert
(RTBF - mercredi 12 juillet 2017)

<https://www.rtbf.be>